

a MM. Coetania

Le 18 Juin 1842

Messieurs

505

Le 18 Juin dernier S. Exc. le Ministre Des
Travaux publics en m'annonçant la mise à ma
disposition du reste du crédit de 93,370^{fr} - 50 cent
à l'accomplir grand réparations des bâtiments de Nîmes
m'informant qu'une autre partie de crédit affecté
aux Travaux exécutés en 1841 et précédemment
fixé à la somme de 1,444,904^{fr} - 04^{fr} serait mise à ma
disposition au profit que j'aurais fait la demande.

Mais de cette autorisation j'informai S. Exc.
par lettre du 19 août dernier que les Travaux
à faire en 1842 étaient en cours d'exécution et que
je comptais demander à votre maison à peu de
jours de cette dernière date le versement d'un
acompte de 544,904^{fr} - 04 sur le dit crédit de
1,444,904^{fr} - 04 affecté spécialement aux Travaux de Nîmes
Courant.

J'attendais de jour en jour d'être informé
des sommes prévues de la lettre de S. Exc. 100000
laissant pas douter que les fonds fussent faits
et voyant point en jusqu'à ce moment besoin de
recourir à votre maison pour payer les acomptes
aux ouvriers j'avais ajourné la demande de fonds
que je comptais vous faire jusqu'à réception d'avis
de votre part ou directement de votre correspondant
M. Henry Herard lorsqu'on m'eût présenté bien dans
vos bureaux j'ai appris que vous n'avez rien

505215
Aucun avis relatif à l'ouverture de ce crédit,

Ne pouvant imaginer qu'un oubli
est intervenu près de la lettre de J. Lue nous ne laissons
peut douter que les fonds ne soient faits
je me suis assigné de cause à retard d'information
qu'elles ne soient inscrites de la part du bureau
de comptabilité du Ministère des Travaux publics

ou qu'elles aient été oubliées ^{à la date} de votre
Correspondant M. H. H. H. qui aurait ^{négligé}
de vous informer ^{au sujet} de l'ouverture
de ce crédit par l'exercice courant. Je vous

~~vous prie de~~ quelle que soit la cause
de ce manque d'avis, votre correspondant est plus
même à portée que tout autre d'arriver à
le fait l'expliquer et d'y remédier en faisant une démarche
au Ministère des Travaux publics si l'impérative
vous informe n'est point du fait de son bureau
je suis toujours en vous signant de vouloir
bien lui en écrire par le courrier de ce jour
et de me tenir informé des ^{conclusions} ~~avis~~ ^{qu'il en}
~~pourriez recevoir~~ ~~avant~~ ~~l'ouverture~~
~~de la réponse~~ au sujet de l'ouverture des avis, concernant
le crédit, que vous pourriez recevoir antérieurement
au délai imposé à la réponse que procédera de
votre correspondant la lettre que je vous prie de lui
écrire